



INSCRIPTIONS

jusqu'au **15**

JUIN 2022



+ d'infos sur le site Internet de La Ville

CONCOURS

balcons et jardins fleuris

RÈGLEMENT

Article 1

Le concours des balcons et jardins fleuris a pour objet de récompenser les actions menées par les Vairois en faveur de l'embellissement et du fleurissement des balcons, des jardins et des maisons visibles de la rue. **Les inscriptions sont ouvertes à tous les Vairois jusqu'au mercredi 15 juin 2022.**

Article 2

Le concours comporte deux catégories :

1. Maison avec jardin visible de la rue
2. Balcon visible de la rue

Article 3

Pour la catégorie 2 - « balcon visible de la rue », un numéro vous sera attribué permettant d'identifier votre balcon de l'extérieur. Les services techniques vous fourniront une plaque avec ce numéro qu'il faudra accrocher à votre balcon à partir du 20 juin 2022 de manière visible depuis la rue.

Article 4

Le jury sera invité à apprécier les efforts réalisés par les habitants pour l'embellissement du paysage urbain et l'amélioration de l'environnement.

Article 5

Le jugement se fera selon les critères suivants :

- la floraison (abondance, diversité, entretien...)
 - l'harmonie (des couleurs, des jeux de texture et volume...)
 - La vue d'ensemble (aspect d'ensemble, esprit de créativité...)
 - Le respect du développement durable (choix des espèces moins consommatrices d'eau...)
- cf. Grilles de notations

Toutes les décorations faites de fleurs artificielles ou matières autres que végétales seront pénalisantes.

Article 6

Le jury sera composé de :

- Monsieur Rémy VILCOCQ, adjoint délégué au patrimoine, à l'environnement, aux espaces verts, à la propreté, à la mobilité et à la prévention et gestion des risques naturels.
- Monsieur André CAILLAUD, Président de l'association Jardinot.
- Un technicien du Service Espaces verts de la Ville.
- Une représentante du service communication employée à la Ville.
- Un Vairois volontaire, tiré au sort pour chaque catégorie (un pour la catégorie balcons, puis un autre pour la catégorie jardins) disponible en matinée sur la semaine du 20 au 24 juin 2022. La tournée se déroulera sur 2 matinées, qui seront communiquées ultérieurement aux Vairois sélectionnés.

Article 7

La manifestation des remises des récompenses se déroulera en septembre 2022. Les modalités seront communiquées ultérieurement aux participants et dépendront de l'évolution de la crise sanitaire.

Article 8

Les candidats acceptent que des photos soient prises et publiées sur les réseaux sociaux, publications municipales et tout autre support par le service chargé de la communication de la commune.

Article 9

Les candidats doivent accepter et signer le règlement pour valider leur inscription. Une copie de ce dernier sera donnée à chaque candidat.

Catégorie de concours de fleurissement :

Maison avec jardin visible de la rue

Balcon visibles de la rue

Nom et prénom :

Tél. :

Adresse :

E-mail :

- *Autorise la diffusion des résultats avec mes nom et adresse sur l'ensemble des supports de la Municipalité.*
- *Autorise la prise de vues de ma propriété.*

Fait à Vaires-sur-Marne,
Le

Signature précédée de la mention
« lu et approuvé »

Grille de notation à remplir par chaque membre du jury

Nom du candidat :

Balcon :

Critères	0	1	2
Floraison			
Abondance de la floraison			
Diversité des plantes à fleurs*			
Entretien des plantations			
Harmonie			
Harmonie des couleurs			
Jeu de texture et de volume			
Vue d'ensemble			
Aspect de l'ensemble du balcon (répartition des fleurs / emplacement...)			
Présence d'autre végétation			
Esprit de créativité et d'originalité (rareté / originalité des fleurs; diversité des supports de plantation; utilisation d'objets / plantes atypiques)			
Développement Durable			
Choix des espèces moins consommatrices d'eau			
Pénalité d'utilisation de plantes artificielles			
Point bonus coup de coeur du jury			
TOTAL SUR 20			

* Moins de 5 variétés : 0 point
 Entre 5 et 10 variétés : 1 point
 Plus de 10 variétés : 2 points



Grille de notation à remplir par chaque membre du jury

Nom du candidat :

Jardin :

Critères	0	1	2
Floraison			
Abondance de la floraison			
Etalement / longévité de la floraison			
Diversité des plantes à fleurs*			
Rareté / Originalité des fleurs			
Entretien des plantations			
Harmonie			
Répartition des fleurs / emplacement			
Densité des plantes fleuries			
Harmonie des couleurs			
Jeu de texture			
Jeu de volume			
Vue d'ensemble			
Aspect de l'ensemble du jardin			
Association arbres / buissons floraux / fleurs annuels			
Intégration du bâti			
Esprit de créativité et d'originalité			
Utilisation d'objets / plantes atypiques			
Développement Durable			
Intégration de la végétation spontanée (végétation implantée naturellement)			
Choix des espèces moins consommatrices d'eau			
Recouvrement des sols (paillage, couvre-sols, minéral...)			
Intégration de la faune			
Pénalité d'utilisation de plantes artificielles			
Point bonus coup de coeur du jury			
TOTAL SUR 20			

* Moins de 5 variétés : 0 point
 Entre 5 et 10 variétés : 1 point
 Plus de 10 variétés : 2 points

